



23 rue Pasteur 77510 REBAIS
Tél. 01.64.04.51.37-Fax. 01.64.20.92.21
E-mail. accueil@s2e77.fr

Envoyé en préfecture le 14/12/2021
Reçu en préfecture le 14/12/2021
Affiché le 14/12/2021
ID : 077-200040251-20211206-D_2021_8_11-DE

Délibération N° 2021-027
Date de convocation : 21 septembre 2021
Nombre de délégués en exercice : 132
Nombre de délégués présents : 74
Nombre de suffrages : 76

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

OBJET : N° 2021-027 - ADOPTION R.P.Q.S. 2020

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-sept septembre à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni au Foyer rural, Commune de Gouaix sous la Présidence de Mme Claire CRAPART, Présidente,

Présents : Communauté de Communes des deux Morin :

BEAUJEAN Serge, titulaire – BONTOUR Thierry, titulaire – CLAY Déborah, titulaire – DE VESTELE Philippe, titulaire – EUGENE Jean-Baptiste, titulaire – FRISSON Thierry, titulaire – GUIGNIER Marie-France, titulaire – JORAND Michel, titulaire – LEGRAND Michel, titulaire – LEGROS Lionel, titulaire – LUQUOT Gil, titulaire – PAIX Josiane, titulaire – PHILIPPE Jean-Marie, titulaire – TALFUMIER Daniel, titulaire – THIEBLEMONT Gilles, titulaire – VAN DER SCHUEREN James, titulaire – CHERON Emmanuel, suppléant –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

DUBECQ Dominique, titulaire – HUBERT Joël, titulaire – MENEGAULT Corinne, titulaire – AGGOUN Omar, suppléant –

Communauté de Communes du Proinois :

BONICI Claude, titulaire – BOULET Christine, titulaire – BOULLOT Alain, titulaire – BOURDON Louis, titulaire – CANAPI Marie-Pierre, titulaire – CAUMARTIN Pierre, titulaire – CHARPENTIER Cécile, titulaire – CRAPART Claire, titulaire – DAVY Jérôme, titulaire – de BISSCHOP Bertrand, titulaire – FABRE Dominique, titulaire – HOTIN LETANG Julie, titulaire – MAZZUCHELLI Olivier, titulaire – MILLET Jérôme, titulaire – NAVARETTE Antonio, titulaire – PANNIER Michèle, titulaire – PELLICIARI Bruno, titulaire – PERNEL Fabien, titulaire – SIMONY Jacques, titulaire – GUILVERT Pascal, suppléant – LANGLET Bernard, suppléant –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

BERTRAND Luc, titulaire – CHAINEAU Francis, titulaire – de ROUX Julie, titulaire – DELETTRE Isabelle, titulaire – FLON Martine, titulaire – FORET Sylvie, titulaire – GAY Colette, titulaire – GIMENO Isabelle, titulaire – JAMBUT Gérard, titulaire – KLEINRICHERT Patrice, titulaire – LAMOTTE Xavier, titulaire – LEMORE Christine, titulaire – LEPATRE Michel, titulaire – MARTIN José, titulaire – MENARD Sophie, titulaire – PARQUET Véronique, titulaire – PATUREAU Pascal, titulaire – PERNET Roger, titulaire – PODOROJNIY Anastasia, titulaire – RAY Daniel, titulaire – REMBLIER Stéphane, titulaire – SAINT-CENE Christine, titulaire – SIMON Dominique, titulaire – SIVANNE Evelyne, titulaire – TAUSTE Pedro, titulaire – THIENARD Gérard, titulaire – VERRIER Didier, titulaire – DORMION Jean-Claude, suppléant – GUERMANN Françoise, suppléante – GUIZOUARN François, suppléant –

Commune de Vieux Champagne :

MEDJANI Nadia, titulaire –

Commune de Vanville : -



Commune de Saint Just en Brie :

CAFFIAUX Thomas, titulaire –

Excusés :

Communauté de Communes des deux Morin :

GRENET-LAFFONT Denis - LAPLAIGE Didier - ONBEIG Pierre-Dominique - RENCK Jean-Claude

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

FARIVAR Parastou - VAN LANDEGHEM Jean-Marie

Communauté de Communes du Provinois :

BACHELET Stéphane - BLANCHARD Flavien - BONTOUR Alain - de MEULENAERE Alexandre -
LEBAT Patrick

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CHAPLOT Jean-Luc - GAUCHER Olivier - JOUNIAUX Olivier - LUCE Laure

Absents :

Communauté de Communes des deux Morin :

BERTHOMIER Gérard - BOCQUET Luc - CASSAGNE Philippe - CHAMPENOIS Christian -
DENEUFBOURG Sandrine - DUCOUP Thierry - GILBIN Catherine - MICHELOT Bernard -
OUVRE Michel - PEYRECAVE-MARIN Martine - PRON Philippe

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

BRODARD Yves - CALUCH Laurent - CARLIER Dominique - COIBION Frédéric - DOMARD Muriel -
ESCULIER Dorys - GELSUMINI Patrick - GOBARD Éric - GUILLETTE Christine - LEMAIRE Ingrid -
SALA Patrick - VEIL Cathy

Communauté de Communes du Provinois :

AGNUS Didier - ARTHUR Olivier - BAALI CHERIF Cherifa - BANNE Pascal - COGYL Gérard -
FASSELER Philippe - GALAND Yvette - LEFEVRE Christophe - MARCHAND François -
PERRIN Catherine - PERRINO Fabien - PIERRU Hugo - ROCIPON Jean-Pierre - VICQUENAUULT
Nadège - VOISEMBERT Pierre

Communauté de Communes du Bassée Montois :

BEAULIEU Raphaël - CARELLA Cyril - CARRASCO Alain -
FASSIER Delphine - FLAMEY Francis - LABONNE Bernard - LAWSON Latevi - POULAIN Michel -
QUÉRÉ Catherine - SALMON Christian - VILLIERS Nadine

Commune de Vanville :

LABATUT Jean-Luc

Pouvoirs :

BACHELET Stéphane à PERNEL Fabien

LEBAT Patrick à PERNEL Fabien

Etaient invités : B. CARRÉ, C. BOURILLON, A. DELALOT, M. MOUMAS, AA SERVAZEIX

Secrétaire de Séance : Véronique PARQUET

OBJET : N° 2021-027 - ADOPTION R.P.Q.S. 2020

Madame la Présidente rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose par son article L.1224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Vu la présentation du Rapport d'activité de la Régie lors du conseil d'exploitation de la Régie du 13 Septembre 2021



Vu l'examen des Rapports annuels des DSP et de la régie, de la présentation du RPQS lors de la CCSPL du 17 septembre 2021

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Un exemplaire de ce rapport doit être également transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Après présentation de ce rapport,

Le Comité Syndical, à l'unanimité,

- ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable en 2020
- DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- DECIDE de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Claire CRAPART
(signature électronique)